

  07/1474	Union belge pour l'Agrément technique dans la construction Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Direction générale Qualité et Sécurité, Division Qualité et Innovation, Service Construction, WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44 Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)
	AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION
Valable du 05.03.2007 au 04.03.2012 http://www.ubatc.be	Systeme d'étanchéité de toiture monocouche PVC ALKORPLAN® L 35177 (épaisseurs : 1,2 - 1,5 - 1,8 - 2,0 mm) RENOLIT BELGIUM NV Industriepark De Bruwaan 9 Tél. 055/33.97.11 renolit.belgium@renolit.com B 9700 Oudenaarde Fax 055/31.86.58 www.alkorproof.com

Cet ATG est également envoyé aux services d'incendie.

DESCRIPTION

Toitures Daken
Dächer Roofs

1. Objet

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité de toiture, pour toiture plate et en pente légère, sous lestage, dans le domaine d'application donné dans le tableau 1.

Le système se compose de la membrane d'étanchéité Alkorplan® L 35177 qui doit être utilisée avec des matériaux auxiliaires décrits dans cet agrément en conformité avec les prescriptions d'exécution reprises au §4. Les compositions de toiture autorisées sont reprises dans la fiche de pose en annexe.

Les membranes d'étanchéité de toiture sont soumises à une certification de produit selon le règlement

de certification ATG d'application. Cette procédure de certification comprend un contrôle continu de la production par le fabricant, complété d'un suivi périodique externe par l'organisme certificateur désigné par l'UBAtc.

De plus, l'agrément de système complet s'appuie sur l'utilisation de matériaux auxiliaires pour lesquels la confiance peut être accordée via une attestation sur la conformité à des critères de prestation ou d'identification repris au § 2.2.

Les produits bénéficiant d'un agrément technique avec certification peuvent être dispensés des essais de réception technique préalable à la mise en œuvre.

Tableau 1 : Domaines d'application de l'étanchéité conformément à l'AR du 19.12.1997 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion auxquelles les bâtiments neufs doivent satisfaire y compris la modification mentionnée dans l'AR du 04.04.2003.

Type de membrane d'étanchéité	Bâtiments où l'AR est d'application (1)			Bâtiments où l'AR n'est pas d'application (1) :
	Toiture sans lestage		Toitures avec lestage (gravier ≥ 50 mm,...)	
	Supports non fusibles (béton, béton cellulaire, bois, fibre-ciment, PUR, PIR, PF, MW, EPB, CG)	Supports fusibles (EPS-SE)		- habitations individuelles, - bâtiments ≤ 100m ² , max 2 étages, - bâtiments industriels(2) - travaux d'entretien
Alkorplan® L 35177	pas d'application	pas d'application	valable	valable avec lestage

(1) Les types de bâtiment sont définis selon l'A.R. du 19.12.1997. Les étanchéités de toiture doivent soit répondre à la classe de réaction au feu A1 (selon l'AR du 19.12.1997), soit le système d'étanchéité de toiture doit satisfaire à la classe P_{ROOF} (t1) conformément à la EN 13501 partie 5. Les toitures inversées ou les toitures avec protection lourde (par exemple gravier ≥ 50 mm,...) sont conformes aux exigences de l'AR concernant le comportement au feu.

(2) Les exigences feu sur les étanchéités de toiture seront d'ici peu également d'application pour les bâtiments industriels.

UBAtc "Bâtiment" : SPF-Economie - SECO - CSTC et les Régions.

Bureau exécutif "Toitures" : MM. Carteus (SPF-Economie), Dupont (CSTC), Verbeke (SECO), Mme Proot (SECO), Mme Dejonghe (CSTC), Mme Van Dooren (CSTC), Mme Henderieckx.

2. Matériaux, composants du système d'étanchéité de toiture

2.1 Membrane d'étanchéité de toiture

Nom	Description
Alkorplan® L 35177	Membrane à base de PVC souple, non compatible au bitume, armée d'un voile de verre

Cette membrane peut être utilisée en système d'étanchéité monocouche prévu dans cet agrément à condition qu'elle soit utilisée conformément aux prescriptions du § 4 et de la fiche de pose.

2.1.1 DESCRIPTION DE LA MEMBRANE

Alkorplan® L 35177

Membrane à base de chlorure de polyvinyle comprenant des plastifiants, des fongicides, des stabilisants, des pigments, des charges minérales et une armature en voile de verre. La membrane est obtenue par laminage de feuilles calandrées avec interposition d'un voile de verre. Les caractéristiques de la membrane sont reprises dans le tableau 2. La membrane est disponible en 4 épaisseurs.

Tableau 2

Caractéristiques d'identification	Alkorplan® L 35177			
	1,2	1,5	1,8	2,0
Epaisseur (mm) ($\pm 5\%$)	1,2	1,5	1,8	2,0
Masse surfacique (kg/m ²) ($\pm 10\%$)	1,5	1,9	2,3	2,5
Largeur nominale rouleau (m) (-0,5 %, +1 %)	2,05	2,05	2,05	2,05
Longueur nominale rouleau (m) (\geq MLV)	20	15	15	15
Couleur	gris	gris	gris	gris
- face supérieure	clair	clair	clair	clair
- face inférieure	gris	gris	gris	gris
	foncé	foncé	foncé	foncé
Usage				
pose libre	x	x	x	x

Les caractéristiques des matières entrant dans la composition de l'Alkorplan® L 35177 sont indiquées dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3 : armature :

Caractéristiques	
Type	voile de verre
Masse surfacique (g/m ²)	35+-5
Résistance en traction (N/50mm) longitudinal	≥ 70
transversal	≥ 70
Allongement charge max. (%) longitudinal	-
transversal	-

Tableau 4 : le mélange :

Caractéristiques	L 35177
Type de plastifiant	phtalate
Teneur en plastifiant (%)	35 \pm 2
Teneur en cendres (%)	x
Stabilisant UV / thermique	x

x : connu par l'organisme de certification.

2.1.2 CARACTÉRISTIQUES PERFORMANCIELLES DE LA MEMBRANE

Les caractéristiques performanciennes de la membrane Alkorplan® L 35177 sont données au § 5.1.

2.2 Matériaux auxiliaires

2.2.1 SOLVANT ALKORPLUS 81025

Solvant à base de tétrahydrofurane pour la réalisation des jonctions de lés.

Attestation disponible conforme au document UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG des systèmes d'étanchéité de toiture et des systèmes d'isolation de toiture".

2.2.2 ALKORPLAN® D 35x71

Membrane à base de PVC plastifié non armée, de 1,5 mm d'épaisseur, utilisée pour la réalisation des détails où la membrane doit être déformée. Cette membrane a la même composition que l'Alkorplan® F 35170 mais avec résistance aux UV et au froid améliorée.

Attestation disponible conforme au document UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG des systèmes d'étanchéité de toiture et des systèmes d'isolation de toiture".

2.2.3 ALKORPLAN® F

Membrane à base de PVC plastifié armée, de 1,2 mm d'épaisseur (ou plus épais), utilisée pour la réalisation des relevés, costières et autres parties exposées aux rayons UV.

2.2.4 ALKORPLAN® A

Membrane à base de PVC plastifié non armée, doublée d'un non-tissé polyester en sous-face, de 1,2 mm d'épaisseur (ou plus épais), utilisée pour la réalisation des relevés, costières et autres parties exposées aux rayons UV.

2.2.5 ECRAN DE PROTECTION MECANIQUE ALKORPLAN® 35121

Couche de protection qui consiste d'une membrane à base de PVC plastifié de 0,6 mm, sous-facée d'un feutre polyester de 300 g/m². Elle est posée en indépendance entre la membrane d'étanchéité Alkorplan® L et la couche de lestage. L'utilisation est décrite au § 4.3.2.

2.2.6 COLLE ALKOR PLUS 81040

Colle de contact à base de caoutchouc nitrile, utilisée pour la fixation par double encollage de la membrane pour les détails, les relevés et les costières. Consommation : 300 g/m².

Caractéristiques :

- masse volumique : 0,9 g/cm³
- point éclair : ≤ -4°C (matériau inflammable)
- viscosité : 2500 mPa.s
- solvants : méthyléthylcétone, acétate d'éthyle, toluène
- couleur : blanc
- conditionnement : 10 kg, 1kg
- emballage : bidons métalliques
- durée de stockage : 12 mois à une température comprise entre +5 °C et +25 °C.

2.2.7 PIÈCES D'ANGLE

Pièces préfabriquées avec la même composition que l'Alkorplan® D 35x71

- coins intérieurs Alkorplan® 81060
- coins extérieurs Alkorplan® 81061.

2.2.8 TÔLE COLAMINÉE

Elle se compose d'une feuille d'acier galvanisé de 0,6 mm sur laquelle est colaminée une feuille de PVC plastifié de 0,8 mm (de même composition que l'Alkorplan® D 35 x 71).

	Alkorplan 81170	Alkorplan 81171
Epaisseur (mm)	1,4 ± 0,07	
Largeur (m)	1	
Longueur (m)	2	3
Masse surfacique (kg/m ²)	5,6	
Couleur	gris clair, gris moyen, rouge, vert, anthracite	

Attestation disponible conforme au document UBAtc-BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG des systèmes d'étanchéité de toiture et des systèmes d'isolation de toiture".

2.2.9 BANDES DE DÉSOLIDARISATION ALKORPLUS 81192

Il s'agit de bandes en polyester avec fine couche d'aluminium, autocollantes. Elles servent uniquement pour le pontage des joints entre deux pièces de tôle colaminées, afin d'éviter une soudure totale de la bande de pontage en Alkorplan® D.

2.2.10 COUCHES DE DÉSOLIDARISATION ET DE SEPARATION

Elles servent pour la désolidarisation ou pour la séparation des membranes de PVC avec des matériaux incompatibles tels que bitume, isolants polystyrène et polyuréthane.

- Alkorplus® 81001 : voile de verre - 120 g/m² (Séparation : EPS, PUR)
- Alkorplus® 81005 : non tissé polyester 300 g/m² (Séparation : bitume, EPS, PUR) (Protection mécanique : pose de l'Alkorplus® 81005 uniquement en dessous de la membrane d'étanchéité ou le pare vapeur sur support rugueux)
- Alkorplus® 81008 : non tissé polyester 180 g/m² (Séparation : EPS, PUR) (Protection mécanique : toitures inversées ; au dessus des panneaux isolants, cf. § 4.3.2).

Dans le cas d'un isolant PUR/PIR parementé d'une couche d'aluminium ou de voile de verre non bituminé, l'écran de séparation n'est pas nécessaire.

2.2.11 PARE-VAPEUR ALKORPLUS 81010 ET 81012

Film en polyéthylène basse densité (PE-LD) de 0,25 mm d'épaisseur qui peut être assemblé au moyen d'une bande auto-adhésive double face (Alkorplus®81057)

- Alkorplus®81010 : perméabilité à la vapeur classe E2 (NIT 215) avec les joints collés au moyen de la bande auto-adhésive et réaction au feu classe E (NBN EN 13501-1), couleur jaune
- Alkorplus®81012 : perméabilité à la vapeur classe E2 (NIT 215) avec les joints collés au moyen de la bande auto-adhésive, couleur bleue.

2.2.12 BANDE ADHESIVE ALKORPLUS 81057

Bande adhésive double face en butyl pour liaisons étanches à la vapeur d'eau des pare-vapeurs Alkorplus® 81010 et 81012.

2.2.13 ISOLATION THERMIQUE

L'isolant thermique doit faire l'objet d'un agrément technique avec certification (ATG) comme support d'étanchéité de toiture.

3. Fabrication et commercialisation

3.1 Membrane d'étanchéité de toiture

L'Alkorplan® L 35177 est fabriqué dans l'usine Renolit Belgium NV à Oudenaarde.

Marquage : les membranes sont pourvues d'une étiquette reprenant : le nom du produit, le fabricant, l'épaisseur, les dimensions et le code de production. La firme Renolit Belgium NV assure la commercialisation.

3.2 Matériaux auxiliaires

Les matériaux auxiliaires sont fabriqués par ou pour Renolit Belgium NV.

La firme Renolit Belgium NV assure la commercialisation.

4. Mise en œuvre

Les revêtements de toiture réalisés en monocouche nécessitent, plus que ceux réalisés en multicouches un soin particulier lors de l'exécution.

Il appartient à l'entrepreneur de n'utiliser qu'une main d'œuvre hautement spécialisée et de s'assurer, par une surveillance régulière et exigeante, qu'à tout moment et en tout endroit, le travail soit exécuté suivant les spécifications du fabricant.

La mise en œuvre ne peut se faire que par des firmes agréées par la firme Renolit Belgium NV. Celle-ci assure la formation des applicateurs.

4.1 Documents de référence

- NIT 191 : La toiture plate: détails et finitions (CSTC)
- NIT 215 : La toiture plate: Composition – Matériaux – Réalisation – Entretien (CSTC)
- UEAtc Technical Guide for the assessment of non-reinforced, reinforced and/or backed roof waterproofing systems made of PVC (2001)
- Document UBAtc - BCCA "Niveaux d'attestation dans le cadre de l'ATG des systèmes d'étanchéité de toiture et des systèmes d'isolation de toiture".
- Renolit Belgium NV : Instructions de pose.

4.2 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

(cf. NIT 215 du CSTC)

4.3 Pose de l'étanchéité

L'étanchéité de toiture est posée conformément à la NIT 215 du CSTC.

Le travail est interrompu par temps humide (pluie, neige, brouillard) et aussi lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (sauf dans le cas de soudure à l'air chaud ; cf. § 4.3.1).

La fiche de pose reprend la composition de l'étanchéité de toiture en fonction du type de pose et de la nature du support dépendant ou non des prescriptions feu de l'AR du 19-12-1997 et la révision du 04-04-2003.

Les membranes d'étanchéité sont posées sans tension sur un support sec et exempt d'aspérités.

La pose de l'étanchéité de toiture se fait en indépendance.

Aucun contact direct entre la membrane et le bitume n'est autorisé.

4.3.1 RECOUVREMENT DES LÉS

Le recouvrement des lés est de 50 mm minimum dans les sens longitudinal et transversal.

Quel que soit le procédé de soudure utilisé, il y a lieu de contrôler les soudures en faisant un essai de pelage avant de commencer les travaux.

L'assemblage des lés peut être réalisé par deux méthodes, mais de préférence à l'air chaud :

– soudure à l'air chaud

La soudure se fait au moyen de soudeuses manuelles ou automatiques, elle doit porter sur 20 mm de largeur minimum (soudeuse automatique) ou 30 mm (soudeuse manuelle) à partir du bord extérieur du lé supérieur. Elle est suivie par un marouflage de la zone de soudure dans le cas d'utilisation de soudeuses manuelles. Le travail est interrompu lorsque la température ambiante est inférieure à 0°C.

– soudure au solvant Alkorplus® 81025

Les deux faces à souder sont enduites de solvant au moyen d'un pinceau, la soudure est obtenue en exerçant sur le joint une pression (par exemple au moyen d'une masse de 5 kg). La zone soudée doit avoir une largeur d'au moins 30 mm. Cette technique est plus sensible aux conditions climatiques et demande une attention particulière.

4.3.2 POSE EN INDÉPENDANCE

Cette technique de pose n'est admise que pour des pentes inférieures à 5 % pour les graviers et 10 % pour les dalles.

La jonction des lés s'effectue comme indiqué au § 4.3.1 ci-dessus.

Un lestage est nécessaire pour résister aux effets du vent. Il est nécessaire d'interposer un écran de protection mécanique entre la feuille et le lestage, sauf si celui-ci est obtenu par des graviers roulés, lavés, minimum 16/32. En fonction du type d'isolant, il faut éventuellement prévoir un écran de séparation entre l'isolant et la feuille d'étanchéité.

En cas de toiture inversée, il n'est pas nécessaire de prévoir un écran de séparation entre la membrane et l'isolant polystyrène extrudé (XPS), par contre entre le lestage et les panneaux isolants, on pose un Alkorplus® 81008.

4.4 Détails de toiture

En ce qui concerne les joints de dilatation, les relevés, les rives et les chéneaux, il y a lieu de se référer à la NIT 191 du CSTC et aux spécifications du fabricant.

Concernant la sécurité au feu, les détails de toiture doivent être exécutés de manière à ce que les fuites d'air soient évitées.

4.4.1 FIXATION EN RIVE

La fixation en rive est nécessaire pour la membrane Alkorplan® de 1,2 mm d'épaisseur et dans le cas de constructions légères (p. ex. support en bois ou en tôle d'acier nervurée). Dans tous les autres cas, elle est optionnelle.

La fixation en rive est appliquée au droit d'éléments de construction montants de la surface de toiture (par ex. coupoles, costières, relevés, etc.), également aux angles rentrants ou sortants, aux évacuations et à l'ensemble des points singuliers (joints de dilatation, traversées de toiture, trop pleins etc). La fixation en rive peut être réalisée soit à l'aide de fixations ponctuelles (vis et plaquettes) soit à l'aide d'une fixation linéaire avec des tôles colaminées Alkorplan 81170 (voir Fig. 1 et Fig. 2).

Le choix de la vis pour réaliser une fixation en rive solide est fonction de la nature du support.

Dans le cas où la fixation mécanique n'est pas possible, il y a lieu de prévoir un lestage plus lourd que le gravier sur une largeur d'un mètre. Ceci peut être exécuté à l'aide de dalles en béton (voir Fig. 3).

Le relevé est réalisé au moyen d'une membrane Alkorplan L collée en partie verticale au moyen de la colle Alkorplus 81040 et pourvue d'une couverture (voir fig 4). Lorsque le relevé est réalisé sans couverture, la partie verticale est exécutée en Alkorplan® F ou A, comme indiqué à la figure 5.

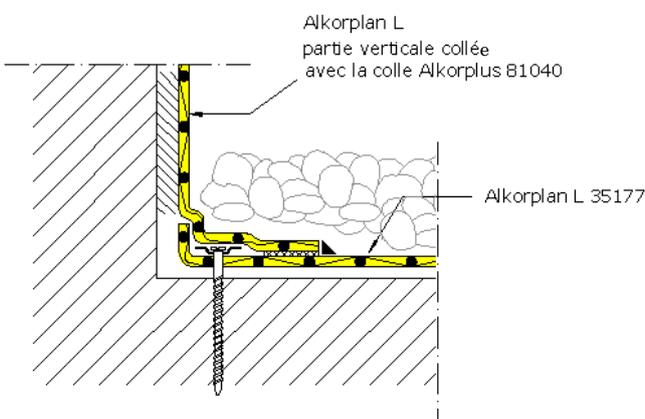


Fig. 1 : Fixation en rive dans le cas de l'Alkorplan® L de 1,2 mm d'épaisseur – fixation ponctuelle

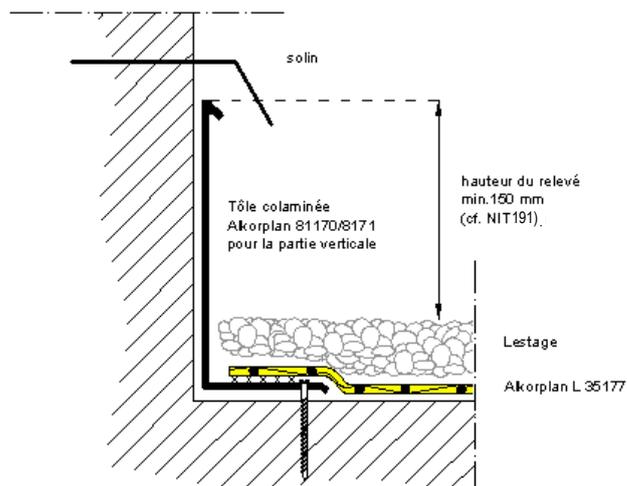


Fig. 2 : Exemple d'une fixation en rive dans le cas de l'Alkorplan® L de 1,2 mm d'épaisseur – fixation linéaire (tôle colaminée Alkorplan® 81170)

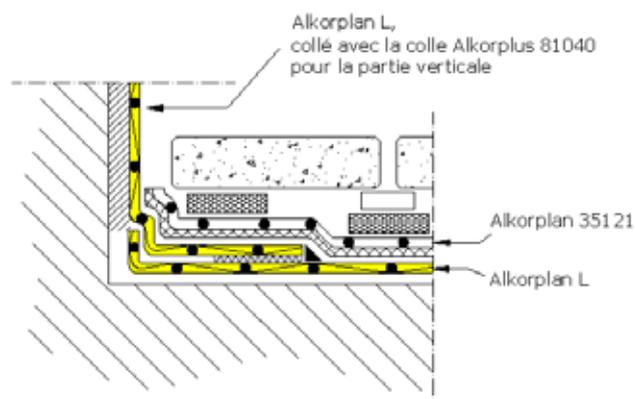


Fig. 3 : Solution alternative pour la fixation en rive de l'Alkorplan® L de 1,2 mm d'épaisseur : lestage avec des dalles en béton dans le cas où la fixation mécanique en rive n'est pas possible

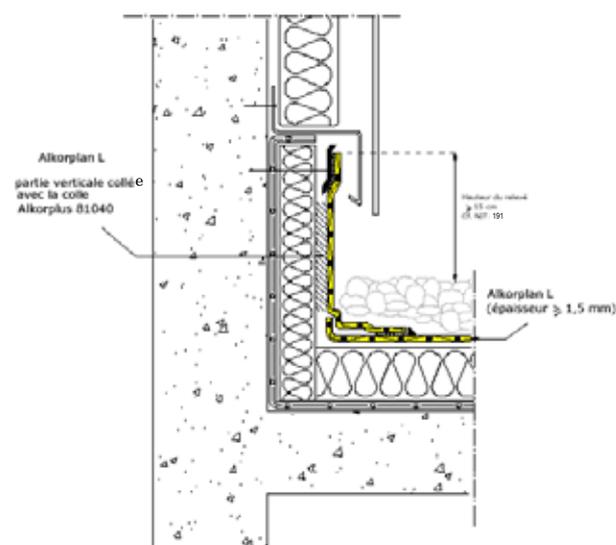


Fig. 4 : Détail typique pour le relevé de l'Alkorplan® L de 1,5 mm d'épaisseur (ou plus épais) avec couverture

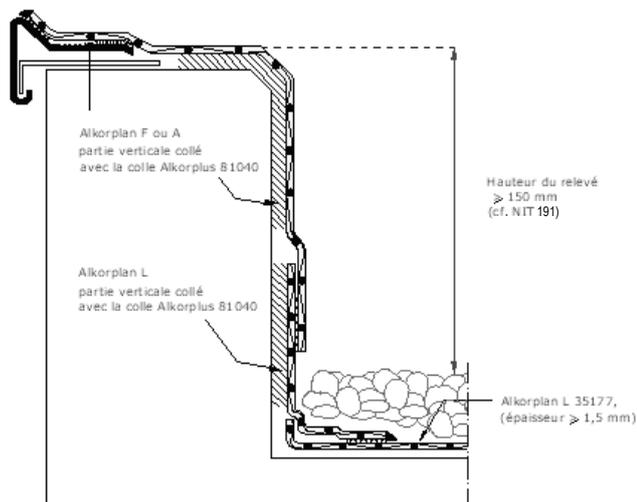


Fig. 5 : Détail typique pour la rive avec l'Alkorplan® L de 1,5 mm d'épaisseur (ou plus épais) sans couverture

4.5 Stockage et préparation du chantier

Le stockage et la préparation du chantier se font conformément à la NIT 215.

Les membranes doivent être stockées à plat, sur un support propre, lisse et sec, sans objets pointus et à l'abri des intempéries dans leur emballage original.

Les colles, mastics,... doivent être entreposés dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri des intempéries et à une température comprise entre 5 et 25 °C. La durée de stockage est de 12 mois.

4.6 Résistance au vent

La résistance au vent de l'étanchéité est déterminée à partir de la charge de vent attendue. Celle-ci (poids de lestage) est calculée selon la NIT 215 du CSTC et la NBN B03-002-1.

Indépendamment de la résistance au vent, il y a une couche de minimale de 5 cm d'épaisseur (cf. A.R. 19-12-1997 et la modification mentionnée dans l'AR du 04.04.2003) dans le cas de lestage avec gravier pour les bâtiments où l'A.R. est d'application.

5. Performances

Les caractéristiques performanciennes de la membrane Alkorplan® L 35177 sont reprises dans le paragraphe 5.1.1.

Dans la colonne UEAtc sont repris les critères d'acceptation fixés par L'UEAtc.

Dans la colonne "fabricant" sont repris les critères que le fabricant lui-même a fixés.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles réalisés et fait partie de la certification produit.

Les caractéristiques performanciennes du système sont reprises dans le paragraphe 5.2.

En l'absence de ces critères, le tableau mentionne les résultats d'essais en laboratoire extérieur; les valeurs mentionnées ne découlent pas d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

6. Directives d'emploi

6.1 Accessibilité

Seules les couvertures pourvues d'une protection lourde en dalle sont accessibles. Sur les autres couvertures, un accès occasionnel pour l'entretien est autorisé. Si les toitures sont pourvues d'une finition avec lestage (≥ 6 cm), la pose d'une couche d'Alkorplan® 35121 est nécessaire (cf. § 2.2.5).

6.2 Entretien

L'entretien du revêtement d'étanchéité de toiture et de sa protection auquel il est conseillé de procéder annuellement avant et après l'hiver, porte sur les mêmes points que ceux mentionnés dans la norme NBN B46-001 et dans la NIT 215 du CSTC.

6.3 Réparation

Les réparations du revêtement d'étanchéité de toiture ou de sa protection sont réalisées avec les matériaux de même composition que ceux qui sont utilisés. Les réparations se font avec soin et selon les prescriptions du fabricant.

Caractéristiques	Normes	Critères		Résultats en labo extérieur
		UEAtc 2001	Fabricant	
5.1 Prestations de la membrane				
Épaisseur (mm)	EN 1849-2	± 5 %	± 5 %	x
Retrait libre (%) L, T	EN1107-2	≤ 0,3	≤ 0,1	x
Résistance traction (N/50mm) - neuf L, T	EN 12311-2	≥ 500	≥ 500	x
Allongement ch. max (%) - neuf L, T	EN 12311-2	≥ 2	≥ 2	x
Déchirure au clou (N) L, T	EN 12310-1	≥ 150	≥ 150	x
Teneur en plastifiants (%) - neuf - 28 j. eau 23 °C	EN ISO 6427	- Δ ≤ 3%	35 ± 2 -	x x
Pliage à froid (°C) - neuf - 168 j. à 70°C	EN 495-5	≤ -20 pas de change- ment à la valeur initiale	≤ -25 -	x x
Perte en poids (%) - 28 j à 80 °C - 168 j. à 70 °C		≤ 1 ≤ 2	≤ 1 -	x x
Absorption eau (%)	UEAtc § 4.3.13	≤ 2	-	x
Résistance aux micro-organismes : perte en poids	UEAtc § 4.4.1.5	Δ ≤ 10%	-	x
5.2 Prestations du système				
5.2.1 Système de toiture complet				
Poinçonnement statique béton EPS100	EN 12730	- -	- -	L20 L20
Poinçonnement dynamique	EN 12691	-	-	I10
5.2.2 Jonctions des lés				
Cisaillement (N/50 mm)	EN 12317-2	rupture hors joint	rupture hors joint	x
Pelage (N/50 mm)	EN 12316-2	≥ 150	≥ 150	x
5.2.3 Comportement au feu				
Le comportement au feu du système d'étanchéité n'a pas été déterminé selon la NBN ENV 1187-1.				
5.2.4 Résistance chimique :				
La membrane résiste à l'action de la majorité des produits, mais pas à certaines substances telles que: l'essence, le benzène, le pétrole, les solvants organiques, les graisses, huiles, goudrons, détergents et les produits d'oxydation concentrés à haute température. En cas de doute, il y a lieu de demander l'avis du fabricant ou de son représentant.				

x : testé et conforme au critère

Fiche de pose

La fiche de pose ci-dessous donne une explication complémentaire au tableau 1 et mentionne les types de membranes et leurs techniques de pose en fonction du support, conformément aux exigences feu prévues dans l'AR du 19.12.1997, y compris la modification dans l'AR du 04.04.2003. Les codes sont issus de la NIT 215.

Noms des produits : Alkorplan® L 35177

x : applicable

Possibilités de pose : voir tableau ci-dessous + prescriptions de la NIT 215 du CSTC

0 : pas autorisé dans le cadre de cet ATG

(x) : demande une étude complémentaire

Pente : ≤ 5 % pour les graviers et 10 % pour les dalles

Type de pose	Supports									Couche supérieure		
	Béton (cell)	Bois	PUR/PIR	PF	EPS-SE	MW	EPB	CG	Bit	AR d'application		AR pas d'application
										toiture sans lestage	toiture avec lestage	
(a)	(b)	(c)	(c)	(c)	(d)	(d)	(e)	(f)				
Pose libre avec lestage												
Monocouche LL	x	x	x	x	x	x	x	0	x	-	(couche de séparation sur EPS/PUR/bitume) + Alkorplan ® L 35177 + ballast	(couche de séparation sur EPS/PUR/bitume) + Alkorplan ® L 35177 + ballast

Remarques :

- (a) Béton/béton cellulaire : le béton doit être sec et éventuellement prévu avec un vernis d'adhérence bitumineux. Pose en adhérence totale uniquement dans le cas de toitures avec lestage lourd ou sur béton sec, pour éviter tout phénomène de cloquage.
- (b) Bois (=multiplex,...) : des bandes indépendantes doivent être placées sur les joints. Le plancher en bois est seulement accepté pour la pose LL ou MV
- (c) PUR/PIR/PF/EPS : l'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté : une couche de séparation est obligatoire sauf pour le PUR/PIR pourvu d'un parement constitué d'une couche d'aluminium ou d'un voile de verre non bituminé
- (d) MW/EPB : l'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté
- (e) CG : les panneaux de verre cellulaire doivent être prévus d'une membrane V3 placée dans un glacié de bitume
- (f) BIT : membrane à base de bitume ; un examen de compatibilité sera effectué.

A G R E M E N T

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (Moniteur belge du 29 octobre 1991).

Vu la demande d'agrément technique introduite par la firme Renolit (AG 010630).

Vu l'avis du groupe spécialisé "Toiture" de la Commission de l'agrément technique, formulé lors de sa réunion du 19 septembre 2006, sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Toiture" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le demandeur, par laquelle il se soumet au contrôle suivi sur le respect des conditions de certification de cet agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme RENOLIT BELGIUM NV pour le système d'étanchéité de toiture monocouche PVC ALKORPLAN® L 35177 (épaisseurs : 1,2 - 1,5 - 1,8 - 2,0 mm) et compte tenu de la description ci-dessus.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 4 mars 2012.

Bruxelles, le 5 mars 2007.

De directeur Général,

V. MERKEN